



Étape importante pour la Suisse exportatrice: signature d'un accord de libre-échange AELE-Inde

Les négociations sur l'accord de libre-échange de l'AELE avec l'Inde ont pu être conclues avec succès après seize ans. L'accord facilitera considérablement les exportations suisses vers ce pays en plein essor. Pour l'économie d'exportation suisse, c'est l'occasion de profiter de la croissance indienne.

Le 10 mars, la signature de l'accord de libre-échange (ALE) entre l'AELE et l'Inde a mis fin à une négociation de longue haleine. Il y a un an encore, une telle conclusion semblait encore lointaine. À l'heure où le protectionnisme a le vent en poupe, l'Inde et l'AELE envoient un signal fort en faveur de l'ouverture des marchés et de la coopération.

Du suspense jusqu'à la fin

Les négociations se sont intensifiées en avril 2023. En juillet, le ministre indien de l'industrie et du commerce assurait l'AELE d'une procédure accélérée. Il est significatif que cette réunion ait eu lieu à Londres. L'Inde a également négocié en parallèle avec d'autres partenaires, comme l'UE, la Grande-Bretagne ou le Canada. La troisième et dernière phase a commencé en décembre, lorsque l'Inde et l'AELE ont entamé des négociations approfondies sur les droits de douane industriels et les investissements directs. Les négociations se sont poursuivies longuement sur les améliorations à apporter à la protection de la propriété intellectuelle.

En fin de compte, le résultat en vaut la peine pour les deux parties: l'AELE a pu conclure les négociations avec l'Inde avant l'UE et la Grande-Bretagne. De son côté, l'Inde gagne avec l'AELE un partenaire stratégique intéressant pour ses objectifs économiques ambitieux. Pour les deux parties, cet accord est une étape importante. La diplomatie économique suisse a ainsi réussi une percée loin d'être évidente.

L'Inde, un marché à fort potentiel de croissance

L'Inde devrait connaître une croissance économique de 6 à 9% en moyenne dans les années à venir. Ces chiffres élevés s'expliquent par trois raisons structurelles: premièrement, l'Inde n'est pas seulement le pays le plus peuplé du monde, mais sa population est aussi très jeune, puisque la moitié a moins de trente ans. Deuxièmement, l'Inde va investir massivement dans ses propres infrastructures au cours des prochaines années. Troisièmement, le pays veut se positionner comme un site industriel attractif dans la concurrence mondiale. L'économie d'exportation suisse pourra en profiter.

Les exportateurs suisses des secteurs de la technologie, du textile, de l'horlogerie, mais aussi de la technologie médicale, de la chimie et de la pharmacie ont pu négocier des réductions tarifaires importantes. L'Inde supprimera ou libéralisera partiellement les droits de douane pour 95,3% des importations de produits industriels suisses (sans l'or), immédiatement ou au terme de délais transitoires. En outre, la protection de la propriété intellectuelle, qui constitue un élément central pour l'économie d'exportation suisse basée sur l'innovation, a pu être améliorée. D'autres améliorations sont à envisager à l'avenir. En outre, l'accord contient un chapitre complet et juridiquement contraignant sur le commerce et le développement durable.

L'AELE, partenaire stratégique de l'Inde

L'Inde veut devenir l'un des principaux sites industriels mondiaux. «**Make in India**» est à la fois un objectif et un programme. Le développement de l'industrie est également nécessaire pour offrir des perspectives à la jeune population. S'il veut continuer à réduire la pauvreté encore importante, l'Inde a un besoin urgent d'emplois. Compte tenu de la faible demande sur le marché intérieur, le pays veut miser sur les exportations dans les années à venir. Pour ce faire, il a besoin de plus d'investissements directs étrangers, afin d'atteindre plus rapidement les standards de produits de grands marchés comme les États-Unis et l'Europe. Dans ce contexte, la Suisse, qui fait partie des douze plus grands investisseurs directs au monde, est un partenaire intéressant. C'est la raison pour laquelle des objectifs ambitieux ont été fixés dans le chapitre industriel de l'accord. Mais il ne faut pas non plus sous-estimer les capacités technologiques existantes du pays: l'Inde a prouvé qu'elle ne se contentait pas d'absorber les nouvelles technologies, mais qu'elle était également capable de les développer, en réussissant l'atterrissage de la sonde lunaire «**Chandrayaan 3**» le 23 août 2023.

Prochaines étapes

Il faut saluer le fait que l'accord doit être ratifié au plus tard en 2025. Si la Suisse veut profiter de son avantage concurrentiel, une ratification rapide s'impose. C'est précisément dans une phase de recul de la demande mondiale de produits industriels qu'une telle impulsion serait très précieuse.